



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Economie

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de la Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150008748

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Saint Denis de la Réunion et Le Tampon.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence d'*Economie* de l'Université de la Réunion est organisée sur six semestres et comprend 1578 heures d'enseignements avec une répartition équilibrée entre cours magistraux et travaux dirigés. Cette formation a pour vocation de fournir aux étudiants une formation de base en économie (microéconomie et macroéconomie) ainsi que de leur permettre d'acquérir la maîtrise des modèles formalisés. Dans cette perspective, les enseignements de microéconomie et de macroéconomie sont dispensés conjointement avec des modules d'enseignements de techniques quantitatives (mathématiques, statistiques) ou d'informatique. La licence d'*Economie* comporte certains enseignements mutualisés avec la licence *Administration économique et sociale* (AES) mais les deux licences sont clairement différenciées. L'accès à la licence est possible pour les étudiants inscrits dans le dispositif transversal « Certificat préparatoire à l'enseignement supérieur et à l'insertion professionnelle » (CPESIP). La licence est également ouverte aux étudiants admis au Certificat d'aptitude en droit économie gestion (CADEG), test d'aptitude à la poursuite des études dans le domaine du droit, de l'économie et de la gestion.

Après la troisième année (L3), les étudiants ont la possibilité de postuler pour différents masters proposés sur l'île de la Réunion ou en métropole.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation de licence d'*Economie* offre un socle de compétences de base en microéconomie et macroéconomie assorties de compétences en mathématiques, statistique et informatique indispensables. L'articulation entre cours magistraux et travaux dirigés est cohérente. L'importance des travaux dirigés est propice à la mise en pratique des analyses théoriques enseignées dans les cours magistraux. L'importance donnée à l'informatique fournit un complément indispensable à l'enseignement des mathématiques et des statistiques pour le traitement des bases de données. Du point de vue de la dispense de compétences préprofessionnelles, les enseignements de comptabilité, d'informatique et de statistique sont considérés comme susceptibles de s'appliquer dans un contexte d'entreprise ou d'administration publique. Un enseignement dédié à la réalisation d'un projet professionnel existe mais son intitulé ne correspond pas à la finalité d'un tel enseignement (Enseignement dit de Méthode du Travail Universitaire). La finalité de la licence est la poursuite en master davantage que l'insertion professionnelle. L'enseignement de l'anglais existe, mais devrait être renforcé.

Le Certificat d'aptitude en droit économie gestion (CADEG) permet a priori le repérage des difficultés des étudiants en première année de licence mais son application n'est pas claire. Il semble qu'il bénéficie surtout aux étudiants de licence *AES*. Des enseignements de mise à niveau sont dispensés en première année de licence (soutien en mathématiques et en microéconomie) et en troisième année (soutien en macroéconomie dynamique) principalement. D'autres enseignements de soutien existent également en statistique, en comptabilité et en économétrie. Il existe des réorientations possibles en première année vers la licence *AES*. L'obtention de la licence permet la poursuite d'études vers les masters des domaines économie et gestion. Des dispositifs de mobilité internationale existent mais ils ne bénéficient par réellement aux étudiants de la licence. Il n'est par ailleurs pas fait mention dans le dossier de dispositions particulières à destination des étudiants ayant des contraintes particulières. La licence *AES* pilotée par le même département en fait pourtant mention. Il s'agit peut-être d'un oubli.

L'insertion professionnelle est très minoritaire à l'issue de la licence qui a pour vocation principale la poursuite d'études en master. Des masters d'économie sont un débouché naturel à La Réunion ou en métropole. Il n'y a pas de relations avec l'IAE alors même que d'autres débouchés sont susceptibles d'être fournis par les masters dans le domaine de la gestion. Le dossier est insuffisamment renseigné sur le champ de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études. Les informations sont manquantes sur le devenir des étudiants.

Le pilotage de la formation est réalisé par le département Economie-AES. Il existe un responsable pédagogique par année. Un conseil de perfectionnement a été mise en place de manière davantage contrainte que par adhésion. Des intervenants extérieurs participent à la formation et interviennent dans des enseignements de spécialité. Il n'y a pas d'informations précises sur l'origine des étudiants. Des informations sont recueillies sur l'origine des étudiants s'agissant du baccalauréat en lien avec les taux de réussite. Les informations issues des bilans d'évaluation des enseignements par les étudiants sont recueillies, mais ne sont pas encore utilisées à des fins d'améliorations du pilotage de la formation.

L'autoévaluation n'est pas mise au centre de l'analyse. Le dossier s'efforce de répondre aux recommandations de la dernière évaluation de l'AERES mais pas de façon systématique. Des éléments sont toutefois mentionnés en annexe. Il est notamment fait mention d'instaurer un projet d'étude statistique en troisième année de licence.

- Points forts :

- Des connaissances de base enseignées qui assurent une maquette de qualité en économie.
- Une bonne répartition CM/TD.
- La volonté d'améliorer le dispositif.

- Points faibles :

- Aucune mention de relations avec l'IAE qui propose des parcours de licence *Gestion*.
- Pas d'études du devenir des diplômés.
- L'enseignement de l'anglais paraît insuffisant.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation proposée dispense de manière cohérente les enseignements fondamentaux. Toutefois l'absence de relations avec l'Institut d'Administration des Entreprises concernant la gestion est incompréhensible. L'amélioration des taux de réussite passe par l'adoption d'outils statistiques permettant de mieux connaître l'origine

des étudiants ainsi que leur devenir. Il manque encore des dispositifs d'accompagnement des projets professionnels ou à tout le moins un éclaircissement sur leurs contenus.



# Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES  
LICENCE MENTION ÉCONOMIE**


Tout d'abord, je tenais à vous remercier pour l'évaluation globalement positive de notre licence économie. C'est agréable de voir reconnu que notre « maquette est de qualité en économie ».

Le rapport, comme c'est la règle, souligne trois points faibles.

- Premièrement, vous nous reprochez l'absence de relations avec l'IAE. Ce problème est en voie d'être réglé. L'IAE disposait de formations de niveau L3, qui ne reposaient pas sur des L1 et L2 et étaient donc considérées comme « suspendues ». Leur maintien en l'état était impossible dans la nouvelle offre de formation. Les L3 de l'IAE vont donc être intégrées dans la licence économie, qui devient donc une licence économie-gestion. Les enseignements de gestion en L1 et L2, qui, jusqu'à présent, se limitaient à des cours de comptabilité, vont être renforcés et seront, pour les nouveaux cours, assurés par des enseignants de l'IAE.
- Deuxièmement (votre troisième point), vous préconisez un renforcement des cours d'anglais. Ce sera fait dans la prochaine maquette et nous serions allés encore plus loin si nous n'étions pas limités par des contraintes de budget.
- Troisièmement (votre deuxième point), vous soulignez l'absence d'études du devenir des diplômés. Nous sommes parfaitement conscients que l'arrêté licence rend l'existence de ce type d'études obligatoire et personne dans notre université ne nie l'intérêt de ce type d'études. En revanche, il n'y a pas d'accord sur qui doit les réaliser. Les enseignants du département d'économie-AES sont prêts à élaborer un questionnaire et à traiter les données recueillies. Ils refusent en revanche de s'occuper de la collecte des données. L'administration centrale nous propose de l'aide pour le traitement des données (nos enseignants de statistiques et d'économétrie se réjouissent d'avance d'apprendre de nouvelles méthodes grâce à cette collaboration). En revanche, les services centraux refusent de se charger de la collecte des données.

Dernier point, concernant vos recommandations, des heures de cours dédiées aux « outils à l'insertion professionnelle » vont être introduites en L2 et en L3.

Le Président

  
Pr Mohamed ROCHDI

